

## Réunion du Comité Syndical Modification de l'ordre du jour

Eauze, le 9 mars 2025

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

J'ai le plaisir de vous inviter au Comité Syndical du PÉTR du Pays d'Armagnac qui se tiendra le :

**Lundi 17 mars 2025 à 18h00**

**Maison du vignoble Gascogne Armagnac  
(Lieu-dit Estère 1330 route de Manciet - 32800 EAUZE)**

L'ordre du jour est le suivant :

**Préambule** - Présentation du Projet de Maison des Saisonniers par la MSA

### **PARTIE 1 - Les actions et les projets du PÉTR**

#### **Transition écologique & énergétique :**

1. Demande de financement à l'Etat pour le poste de responsable de la Transition écologique et énergétique
2. Création d'un format d'évènement destiné à l'accompagnement des porteurs de projets de transition
3. Partenariat avec l'entreprise Sunbiose pour l'émergence de boucles locales d'autoconsommation collective

#### **Tourisme :**

4. Validation du programme d'action tourisme 2025
5. Convention avec le Comité Régional du Tourisme relative à l'adhésion du PÉTR au contrat de destination « Toulouse Métropole »
6. Convention avec le CDT du Gers relative au tournage d'une émission « échappée belle Gers »

### **PARTIE 2 - Fonctionnement administratif**

7. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 février 2025

**Budget principal PETR Pays d'Armagnac – Clôture de l'exercice 2024**

8. Examen et vote du Compte Financier Unique 2024
9. Affectation des résultats 2024

**Budget annexe « Service ADS » - Clôture de l'exercice 2024**

10. Examen et vote du Compte Financier Unique 2024
11. Affectation des résultats 2024

**Budget annexe « Service d'accompagnement à la Rénovation énergétique des bâtiments publics » - Clôture de l'exercice 2024**

12. Examen et vote du Compte Financier Unique 2024
13. Affectation des résultats 2024

**Vote des budgets primitifs 2025**

14. Budget principal PETR
15. Fixation du montant des participations des EPCI membres du PETR pour l'exercice 2025
16. Budget annexe « Service ADS »
17. Budget annexe « Service d'accompagnement à la Rénovation énergétique des bâtiments publics »

**PARTIE 3 – Compétence à la carte « Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme »**

**Délégués des CC d'Artagnan en Fezensac, Bas Armagnac et Grand Armagnac**

18. Avenant à la convention relative au versement d'une subvention d'exploitation à l'Office de Tourisme Armagnac d'Artagnan pour l'année 2025

**Questions diverses**

\*\*\*\*\*

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à l'assurance de ma sincère considération.

M. Michel GABAS, Président

